



COMMISSION DES CALENDRIERS

Présents : Béatrice AGEORGES - Jacques LHUILIER – Patrick BARON

Assistait : François BOUQUET

D1-D2-D3

Dans un premier temps la commission s'est réunie pour mettre en place les calendriers de D1- D2 - D3

En raison d'un dossier d'appel, les calendriers n'ont pu être établis et édités qu'après le 21 août 2023

Suite au résultat de l'appel la commission sportive a dû mettre en place pour la poule de D2 A une poule de 13 équipes et 1 exempt, accepté par le bureau du comité de Direction du 17 août 2023.

Les dates de ces championnats sont les suivantes : début le 10/09/2023 - fin le 19/05/2024

Pour la poule de D2A quatre dates ont été ajoutées : les 29/10/2023 – 10/12/2023 – 28/04/2024
12/05/2024.

D4

Pour les calendriers D4 la commission n'a pu les établir qu'après le 29 août 2023, en raison de la fin des engagements au 26/08/2023 et de la réunion de la commission sportive pour établir les poules le 28/08/2023.

Ce championnat se jouera aussi du 10/09/2023 au 19/05/2024 en 4 poules de 11 équipes et 1 exempt.

La commission a respecté au maximum les souhaits des clubs mais en raison des différents aléas (appel – dates différentes engagements ...) il n'a pas été facile d'éviter des doublures sur certains terrains d'où des horaires différents (12h30- 14 h30 / 13 h – 15 h)

Pour éviter ces horaires, si certains clubs peuvent proposer des terrains de dégagement **homologués** merci de la faire savoir à la commission sportive.

La commission reste à votre disposition pour tous renseignements que vous jugerez utiles.

Comptant sur votre compréhension.

Sportivement

Patrick BARON

Le responsable de la commission des calendriers